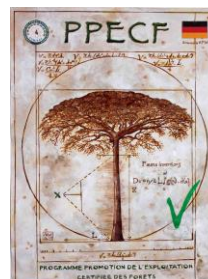


Formulaire de demande de Co-financement
 A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	Compagnie Forestière de Kribi (CFK), filiale du Groupe Wijma Cameroun
Nom du contact	DELION Sébastien
Adresse	BP 1616 Avenue de Gaulle, Bonanjo, Douala, CAMEROUN
Téléphone	(237) 33 43 07 11 / 33 42 80 22 ; (237) 79 53 83 02
Fax :	
E-mail :	s.delion@wijma-cm.com

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Analyse de l'impact des modes d'exploitation forestière sur les taux d'ouverture de canopée ainsi que les impacts des populations riveraines sur l'UFA 09022 de la Compagnie Forestière de Kribi par analyse d'images satellites à THR.

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Société anonyme d'exploitation et transformation du bois

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
Cameroun	Province Sud	UFA 09022

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	du 01/06/13 au 01/07/13
Durée	1 mois	

Budget estimé	
Financement demandé	100 %

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

Le projet d'étude vise l'amélioration des pratiques d'exploitation forestière et la maîtrise des activités agricoles des populations riveraines dans l'Unité Forestière d'Aménagement 09022 de la Compagnie Forestière de Kribi (CFK).

1. Amélioration des pratiques.

Dans le cadre de sa certification forestière FM FSC, la CFK a pour projet l'analyse de son taux d'ouverture de canopée sur deux Assiettes Annuelles de Coupes consécutives (2011 et 2012) afin de :

- Evaluer les méthodes de gestion forestière mises en place.
- Améliorer ses pratiques

Pour ce faire CFK a identifié le bureau d'études ONF International, qui, en partenariat avec Astrium (EADS) a développé un outil de monitoring, Go Monitor Forest (GMF). Cet outil d'analyse est basé sur des images satellites récentes à Très Haute Résolution permettant l'analyse des pratiques sur un territoire donné, en l'occurrence, l'UFA 09022. Une présentation de l'outil est jointe au dossier.

Cette analyse permettra d'évaluer précisément l'ouverture de canopée effectuée suite aux opérations de :

- Construction des routes
- Mise en place des parcs à bois
- Débardages.
- Opérations d'abattage.

2. Suivi dans le temps de la dynamique agricole

Dans le cadre du suivi de l'intégrité des UFA et du suivi dynamique des séries dédiées aux populations riveraines (série agricole notamment), la CFK souhaite, sur ce vaste territoire, s'appuyer sur la technologie GMF pour maîtriser les dynamiques anthropiques actuelles et par là même être en adéquation avec son Plan d'Aménagement et tester une nouvelle procédure de suivi dans le cadre de sa certification FSC. Cette étude se fera par comparaison d'une image satellite THR de 2010 et de 2013.

Ce projet vise à donner des éléments techniques fiables permettant de mettre en avant les bonnes pratiques de gestion des entreprises certifiées (Exploitation Faible Impact, EFI) et de tester un suivi contrôle dynamique et sur une vaste surface des activités anthropiques non liées à la gestion forestière.

Ce projet se concrétisera par une publication et éventuellement une restitution lors d'un atelier régional.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

L'intervention est motivée par le fait que nous ne connaissons pas précisément l'incidence des mesures d'Exploitation Faible Impact mises en place depuis 2006 sur l'ouverture du couvert.

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos pratiques, cet outil nous semble novateur et permet une approche plus « macro » de notre gestion environnementale, notamment de nos techniques d'exploitation forestière.

Les conclusions de cette étude nous permettront de valider certaines techniques employées et (ou) de les améliorer.

Dans un second temps, il est difficile de suivre toute une UFA avec une équipe dédiée sur le terrain, les surfaces sont importantes ainsi que les temps de cheminement. Il est parfois possible que ces équipes passent « à côté » d'activités illégales car encore une fois il est difficile de couvrir toute la zone à pied. C'est pourquoi GMF nous semble être un bon outil pour orienter nos équipes terrain, par comparaison d'une image THR de 2010 et de 2013 il apparaît aisé de voir les zones où des activités « non programmées » se déroulent.

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Le contexte général de notre intervention se réfère à nos prérogatives vis-à-vis de notre certification FM FSC notamment :

- Amélioration des pratiques.
- Suivi contrôle de l'intégrité des UFA.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

Objectifs poursuivis :

- Approche novatrice de suivi contrôle
- Amélioration des pratiques
- Promotion de l'exploitation certifiée des forêts (Communication ; vulgarisation)

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Parties prenantes :

PPECF
CFK
WIJMA CAMEROUN
ONFI
ASTRIUM

Bénéficiaires :

WIJMA
CFK
La certification forestière

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

Le projet nous permet de consolider notre certification FM FSC selon plusieurs principes et critères de la certification FSC :

1.1.5 Les aires soumises à la gestion forestière devraient être protégées de la récollecion et la colonisation illégale, ainsi que d'autres activités défendues.

Dans un second temps le projet s'inscrit dans le cadre de la mise œuvre de la réduction des impacts de l'exploitation forestière et répond aux PCI de la certification forestière FSC ci-dessous :

6.1.1 Des études d'impact tant au niveau global qu'au niveau opérationnel sont réalisées (...) afin d'évaluer les incidences de la gestion forestière sur l'environnement.

Ce qui correspond au volet « recherche » du projet, dans un objectif de quantification puis de réduction de l'ouverture de la canopée lors de la mise en œuvre des chantiers.

6.1.3 Les méthodes d'exploitation à Faible Impact sont définies et mises en œuvre de façon à éviter ou réduire les impacts négatifs sur l'environnement.

Ce qui correspond au volet « action » du projet, c'est-à-dire l'implémentation de nouvelles méthodes tant au niveau des procédures opérationnelles que dans le quotidien de l'entreprise.

12. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPEFC? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

Selon nous, le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du PPECF, à savoir :

- l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts grâce à de nouveaux outils de suivi contrôle.
- Le renforcement de la communication sur l'exploitation industrielle durable par le biais de publications sur les bonnes pratiques.

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

- Difficulté d'acquisition des images

ONFI / Astrium disposent d'une grande quantité d'images d'archives sur le bassin du Congo. De plus, la capacité d'acquisition des nouveaux satellites est importante (Spot 6 ; Pléiade)

14. BUDGET DETAILLE DE L'INTERVENTION

Veillez fournir un budget détaillé du projet au format Microsoft Excel (**annexe III du modèle de Convention**) et le joindre à cette candidature. Lorsqu'une partie des fonds du projet sera issue d'une autre entité que PPECF, veuillez-vous assurer que ces contributions sont clairement identifiées et imputées. Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les catégories de budget. **Le budget doit impérativement être libellé en EURO**

15. CADRE LOGIQUE DE L'INTERVENTION

Veillez démontrer à l'aide de **l'annexe VIII** que l'intervention s'inscrit bien dans le cadre logique du Programme tel que présenté à l'annexe IX.

CHECKLIST avant envoi à l'adresse email ppecf.comifac@gmail.com

Avant d'envoyer votre proposition, veuillez vérifier que votre demande est complète en contrôlant les points suivants :

- Le formulaire (annexe I) de demande et ses annexes (III et VIII) sont complets et remplis conformément aux instructions fournies dans le formulaire de demande.

- Le formulaire de demande (Annexe I) et les annexes (III et VIII) appropriées sont soumis en version électronique (sur format word et excel exclusivement).
- Les trois annexes (I, III et VIII) sont rédigées en français.
- Le budget et les sources de financement escomptées éventuelles sont présentées selon le format du formulaire de demande (annexe III) et libellés en Euros (€).
- Les informations fournies dans le cadre logique de l'intervention (annexe VIII) sont présentées de manière claire et suffisamment détaillées pour faciliter une gestion et un contrôle efficaces du Programme et l'établissement de rapports d'avancement.
- La Charte du Programme (annexe II) applicable au contrat a été étudiée avec attention, si bien qu'avant de s'engager dans la préparation de l'Intervention, votre organisation est informée de ses droits et obligations dans le cas où votre proposition satisfait à l'ensemble des critères d'évaluation administrative et technique et où un contrat est proposé à votre organisation.